

Mars 1997

Québec, le 18 mars 1997

Monsieur Aimé Provencher  
Directeur des Services éducatifs  
Cégep de Victoriaville  
475, Notre-Dame Est  
Victoriaville (Québec) G6P 4B3

**Objet : Suivi apporté au rapport d'évaluation du programme Informatique  
conduisant au diplôme d'études collégiales**

Monsieur le Directeur,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a examiné avec intérêt le rapport que vous lui avez transmis le 7 janvier dernier sur les progrès réalisés au regard de la recommandation formulée dans son rapport d'évaluation de ce programme.

La recommandation de la Commission portait sur l'établissement de meilleurs liens de cohérence entre les objectifs généraux du programme et les objectifs de chacun des cours et sur une meilleure justification de l'ordonnancement des cours notamment en s'assurant que les préalables soient réellement appliqués.

Les travaux portant sur le profil de la personne diplômée et surtout sur le tableau des spécifications permettent d'établir des liens de cohérence plus clairs entre les objectifs du programme et ceux des cours. La Commission comprend que ces travaux devraient conduire à un réexamen éventuel de la séquence des cours, y compris, le cas échéant, la détermination de préalables et leur application réelle. Elle estime en conséquence que même s'ils ne sont pas terminés, les travaux en cours sont suffisamment avancés pour l'amener à conclure qu'ils répondent adéquatement à la recommandation formulée dans son rapport.

La Commission constate par ailleurs que plusieurs actions ont été réalisées, entreprises ou planifiées pour donner suite aux suggestions et aux commentaires de son rapport de même qu'aux actions envisagées dans le rapport d'autoévaluation du Collège. Elle

souligne en particulier la collecte d'information auprès des employeurs dans le cadre du *Système d'information* prévu dans la PIEP, l'expérimentation du *Programme d'évaluation et d'appréciation du rendement* du personnel, l'amélioration du support technique et des équipements informatiques, les efforts menés par la Direction et par l'équipe-programme pour améliorer la réussite et l'aide aux étudiants.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Cégep de Victoriaville a su profiter de l'évaluation de son programme de DEC en *Informatique* pour en améliorer la qualité.

Vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer